

Mon soutien au projet Initiative d'Excellence s'inscrit dans la continuité des engagements déjà pris par la Communauté d'Agglomération de Montpellier sur le projet CAMPUS : programmation d'une ligne de tramway, d'une médiathèque, de logements étudiants et participation au financement du fonds de maturation de la Société d'Accélération de Transferts de Technologies (SATT).

Au regard de ces atouts, je souhaite que cette candidature soit retenue puis financée par l'Etat dans le cadre des Investissements d'Avenir.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Madame la Présidente, en l'expression de mes sentiments distingués.

Jean-Pierre MOURE



Président de la Communauté d'Agglomération
de Montpellier

cc : Monsieur le Préfet
Monsieur le Président de la Région Languedoc-Roussillon
Monsieur le Recteur

REGION
LANGUEDOC-ROUSSILLON

CONSEIL
ECONOMIQUE ET SOCIAL
ET ENVIRONNEMENTAL

Montpellier, le 6 Janvier 2011

Monsieur Philippe AUGE

Président de l'Université Montpellier 1

Madame Danièle HERIN

Présidente de l'Université Montpellier 2

Madame Anne FRAÏSSE

Présidente de l'Université Montpellier 3

Madame Dominique DEVILLE DE PERIERE

Présidente du PRES

Mesdames les Présidentes,
Monsieur le Président,

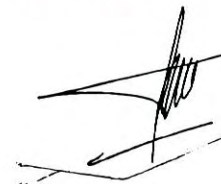
Comme vous le savez, le Conseil Economique Social et Environnemental régional a manifesté, à plusieurs reprises, un attachement sans failles à la réussite du projet universitaire de notre région au travers des Initiatives d'excellence liées au grand emprunt. Il est à peine besoin de rappeler ici que nous avons déjà dans le passé donné un avis très favorable aux propositions du Conseil Régional concernant l'opération CAMPUS qui a permis au dossier montpelliérain d'être sélectionné.

L'avis que nous avons adopté le 25 Novembre dernier à l'unanimité des composantes de notre Assemblée consultative régionale (chefs d'entreprises, syndicalistes, responsables associatifs) témoigne à cet égard et sans ambiguïté aucune de la volonté forte des responsables économiques et sociaux du Languedoc-Roussillon de voir aboutir ce dossier majeur.

Je ne peux en particulier que me féliciter de votre choix concernant la structure qui fédèrera la Fondation de coopération scientifique et le Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur.

Je voulais donc, simplement, vous indiquer qu'en total accord avec le Conseil Régional, le Conseil Economique, Social et Environnemental régional apporte son entier soutien au projet que vous allez présenter, et souhaite très vivement que ce dossier soit retenu par le Ministère.

Je vous prie de croire, Madame les Présidentes, Monsieur le Président, en l'assurance de mes sincères salutations.



Le Président,
Gérard MAURICE

**Objet : lettre de soutien du CNRS au projet d'IDEX Montpellier Languedoc
Roussillon présentée par les Universités de Montpellier**



Le Président

www.cnrs.fr

Campus Gérard Mègier
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

01 44 96 40 00
01 44 96 49 13

Nous avons pris connaissance avec beaucoup d'intérêt de votre projet d'initiative d'excellence (IDEX) dans le cadre de l'appel à projets des investissements d'avenir. Nous sommes sensibles à votre travail de réflexion, de mise en cohérence des forces en présence, ainsi que par la qualité de la prospective qui ressort de votre dossier.

Votre projet correspond à notre vision de la structuration territoriale de la recherche publique de notre pays. Nous souhaitons nous aussi l'émergence dans des délais rapprochés et raisonnables *d'universités de recherche* dont notre pays a besoin.

C'est pourquoi, le CNRS a décidé de vous apporter son soutien et sera heureux de participer à la structure de pilotage scientifique de votre initiative d'excellence. Dans ce cadre, le CNRS sera attentif au suivi des thématiques spécifiques que sont la biodiversité-écologie ainsi que la modélisation numérique du vivant et de l'environnement.

A Paris, le 5 janvier 2011

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'A. Fuchs', with a long horizontal stroke extending to the right.

Alain FUCHS

Le Président-directeur général

101, rue de Tolbiac
75654 Paris Cedex 13
Tél. +33 (0)1 44 23 60 64
Fax : +33 (0)1 44 23 60 65
E-mail : janine.gaudinot-gomez@inserm.fr

Dossier suivi par :

Mme Elli Chatzopoulou
Responsable
Pôle Partenariats et Politique de site
Département des Partenariats
et des Relations extérieures
Tél. +33 (0)1 44 23 63 24
Fax : +33 (0)1 44 23 60 15
E-mail : elli.chatzopoulou@inserm.fr

N/réf. EC/im 2011-11

Monsieur Philippe Augé
Président
Université de Montpellier 1
5, boulevard Henri-IV
CS 19044
34967 Montpellier Cedex 2

Madame Danièle Hérim
Présidente
Université Montpellier 2 - Sciences et
Techniques
Place Eugène Bataillon
34095 Montpellier cedex 5

Madame Anne Fraïsse
Présidente
Université Paul-Valérie – Montpellier III
Route de Mende
34199 Montpellier Cedex 5

Paris, le 5 janvier 2011

Objet : Appel à projets « Initiatives d'Excellence » des Investissements d'Avenir

Mesdames et Monsieur les Présidents,

J'ai pris connaissance avec beaucoup d'intérêt de la candidature que vous allez soumettre dans le cadre de l'appel à projets « Initiatives d'Excellence » des Investissements d'Avenir, pour laquelle vous avez sollicité l'Inserm. Conscient de l'effort important de structuration de la recherche que vous avez impulsé, je tiens à vous féliciter de la qualité du travail effectué.

Montpellier représente un site majeur pour l'Inserm. Vous soulignez dans votre dossier notre niveau d'implication, les sciences de la vie et de la santé constituant un axe important de votre projet. L'Inserm a par conséquent clairement vocation à y être pleinement associé et vous apporte tout son soutien.

A ce titre, l'Inserm est prêt à participer au conseil d'Administration de la Fondation de Coopération scientifique comme vous le proposez, et je souhaite que l'Inserm ait toute sa place au sein d'une gouvernance resserrée, dont il serait utile que nous nous entretenions prochainement.

Votre projet s'inscrit pleinement dans le cadre du partenariat renforcé entre les universités et les organismes de recherche, qui permettra aux laboratoires les plus performants de répondre aux nouveaux enjeux des sciences de la vie et de la santé, de renforcer des approches pluridisciplinaires, d'interagir plus fortement avec la formation des étudiants et de s'inscrire ainsi avec les meilleures chances de succès dans la compétition internationale. Je vous renouvelle le total soutien de l'Inserm et notre volonté de relever avec vous ce défi majeur pour l'enseignement supérieur et la recherche.

Vous souhaitant bonne chance dans vos projets, je vous prie d'agréer, Mesdames et Monsieur les Présidents, mes salutations cordiales.



Pr. André Syrota
Président-directeur général

Copie : Mme Lebourq, déléguée régionale de l'Inserm



Ifremer

Objet : Lettre de soutien de l'Ifremer dans l'IDEX Montpellier Languedoc Roussillon.

**Madame Danièle Herin
Présidente de l'Université
Montpellier II**

Université Montpellier 2
Sciences et Techniques
Place Eugène Bataillon
34095 Montpellier cedex 5

le président directeur général

Issy-les-Moulineaux, le 04 Janvier 2011
N / Réf : DPSS n°2010- 002

Institut français de Recherche
pour l'Exploitation de la Mer

Établissement public à caractère
industriel et commercial

Siège social

155, rue Jean-Jacques Rousseau,
92138 Issy-les-Moulineaux cedex
France
R.C.S. Nanterre B 330 715 368
APE 7219 Z
SIRET 330 715 368 00297
TVA FR 46 330 715 368

téléphone **33 (0)1 46 48 21 00**
télécopie **33 (0)1 46 48 21 21**
<http://www.ifremer.fr>

Madame la Présidente,

Vous m'avez fait part du projet d'IDEX de Montpellier Languedoc Roussillon. Ce projet, centré sur les changements globaux et les scénarios de leur résolution prévoit de traiter les questions de la Méditerranée à la fois à l'échelle globale et locale en prenant pour modèle le territoire de Thau.

L'Ifremer est implanté à Sète, Palavas et à Montpellier et y a développé des coopérations avec les universités de Montpellier. Parmi celles-ci, on peut citer les UMR « Ecologie des Systèmes Marins Côtiers » et « Ecosystèmes Marins Exploités » qui traitent notamment les enjeux environnementaux et halieutiques des écosystèmes marins. L'institut participe également au projet d'Institut des Energies Décarbonées « Greenstars », au travers d'équipes de Nantes et de Palavas.

De plus, l'Ifremer est fortement impliqué sur l'observation et la surveillance de l'environnement sur l'étang de Thau, via par exemple le réseau de suivi lagunaire, qui est soutenu par le conseil régional et l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse. L'étang de Thau a d'ailleurs servi d'atelier pour la construction de scénario de gestion intégrée de la lagune, dans le cadre du projet européen SPICOSA coordonné par l'Ifremer, associant les sciences humaines et sociales de l'Université de Montpellier.

L'Ifremer soutient donc le projet d'IDEX Montpellier Languedoc Roussillon, auquel il participera, au niveau de la gouvernance et des projets.

Formant des vœux pour le succès de cette entreprise, je vous prie de croire,
Madame la Présidente, à l'assurance de mes respectueux hommages.



Jean-Yves Perrot
Président Directeur Général de
l'Ifremer



Président de centre Montpellier

N/Réf :

Reference : appel à projets IDEX, projet Montpellier

MONTPELLIER

Montpellier, Janvier 2011

1. Les orientations et priorités de l'INRA (DocDor 2010-20)

Dans son document d'orientation 2010-2020, l'INRA a identifié sept priorités ancrées dans le tripode "alimentation – agriculture – environnement" :

Deux chantiers scientifiques centrés sur des interfaces entre disciplines,

- a) Approches prédictives pour la biologie,
- b) Agro-écologie,

et cinq défis scientifiques centrés sur des grands enjeux sociétaux,

- c) Intégration des performances économiques, sociales et environnementales de l'agriculture,
- d) Développement de systèmes alimentaires sains et durables,
- e) Atténuation de l'effet de serre et adaptation de l'agriculture et de la forêt au changement climatique
- f) Valorisation de la biomasse pour la chimie et l'énergie,
- g) Sécurité alimentaire mondiale sous la pression des changements globaux.

2. L'espace de projets de l'INRA dans l'IDEX

Plusieurs programmes de recherches annoncés dans la proposition de l'IDEX de Montpellier, ainsi que plusieurs pôles identifiés dans la structuration actuelle du site (notamment « agronomie », « écologie et biodiversité », « mathématiques appliqués et modélisation », etc.) recourent plusieurs des priorités de l'INRA fixées dans son document d'orientation 2010-2010 (notamment « Approches prédictives pour la biologie », « Agro-écologie », « valorisation de la biomasse pour la chimie et l'énergie », « Atténuation de l'effet de serre et adaptation de l'agriculture et de la forêt au changement climatique », etc.). Le pôle montpellierain (qui représente près de 10 % des forces de l'ensemble de l'INRA) continuera bien entendu à s'investir les 10 prochaines années sur le site de Montpellier pour confirmer sa position compétitive dans le domaine de l'agro-environnement au sens large.

3. Cohérence avec l'organisation nationale du dispositif INRA

L'INRA a organisé une partie des recherches menées sur le centre de Montpellier, en mettant en place en 2006 une opération dite structurante dont l'objectif était de renforcer le pôle « biologie intégrative des plantes et agronomie ». Cette opération s'est traduite en termes humains par l'arbitrage de 4 postes de chercheurs et de 8 postes d'ingénieurs, en termes d'équipements lourds par un investissement de presque 370 k€ et enfin dans un investissement immobilier d'un montant total de 4,6 M€ avec un apport INRA de 1,5 M€. L'INRA s'est associé depuis 2008 à l'école doctorale SIBAGHE et à ce titre, propose des contrats doctoraux sélectifs et contribue à l'effort de formation de haut niveau. Par ailleurs les équipes scientifiques travaillant sur le site en partenariat interinstitutionnel dans les domaines de l'agronomie et du développement durable sont d'un excellent niveau international, et offrent sur Montpellier un potentiel de regroupement exceptionnel. Le pôle de Montpellier est donc un pôle prioritaire dans la stratégie nationale de l'INRA.

4. Cohérence avec les dynamiques partenariales régionales

L'INRA représente, aux côtés de ses principaux partenaires, des forces scientifiques tout à fait significatives du pôle agronomique de Montpellier. En partenariat avec les universités montpelliéraines, Montpellier-Supagro et des organismes de recherche très présents en région (CNRS, IRD, INRIA et surtout le CIRAD, qui porte avec l'INRA des grands enjeux agronomiques à l'international, etc.), l'INRA est présent dans 19 unités mixtes de recherche. L'INRA s'est investi de longue date dans la consolidation du pôle de recherche et de formation de Montpellier, notamment au travers d'Agropolis International qui a acquis une renommée mondiale confirmée, et du RTRA Agropolis dont l'INRA est un membre fondateur, avec ses partenaires du consortium Agreenium. L'INRA est très impliqué dans le projet de LABEX « AGRO » dont le RTRA est la préfiguration et partenaire dans plusieurs autres projets de LABEX (LABEX sur des thématiques « Eau », « Ecologie et Biodiversité », « Mathématiques appliqués et modélisation », etc.). L'INRA est impliqué également dans le projet d'IEED Greenstar, dans plusieurs infrastructures nationales distribuées pour le développement de la biologie intégrative et relevant du continuum « ressources génétiques – sélection génomique et expression phénotypique - biotechnologies associées », et partenaire enfin de plusieurs projets d'EQUIPEX.

5. Gouvernance : place de l'Inra et préservation de la gouvernance de l'INRA national

Pour toutes ces raisons, l'INRA s'engage à participer à la gouvernance du projet d'IDEX de Montpellier sur la base d'une composition équilibrée et pertinente du conseil d'administration de la fondation de coopération scientifique (FCS). L'INRA est prêt à contribuer activement et dans un souci de mutualisation et de transdisciplinarité à l'animation scientifique et en termes de formation du projet d'IDEX, et à apporter son expertise scientifique notamment dans les domaines « agronomie- environnement » au sens large.

Laurent BRUCKLER

Le directeur général

Madame Danièle **HERIN**
Présidente de l'Université Montpellier 2
Place Eugène Bataillon
34095 Montpellier Cedex 5

Antony, le 7 janvier 2011

Madame la Présidente,

La communauté scientifique du Languedoc-Roussillon a souhaité présenter une initiative ambitieuse à l'appel à projets lancé par le gouvernement dans le cadre des investissements d'avenir. Le site scientifique présente des caractéristiques exceptionnelles en regroupant de façon équilibrée des établissements d'enseignement supérieur et des organismes de recherche majoritairement spécialisés sur les enjeux du développement durable et de l'agronomie. Le thème que vous avez choisi est à cet égard très pertinent et ambitieux. Le site du Languedoc-Roussillon a le potentiel pour devenir une université fédérale de dimension mondiale au service de l'innovation pour un développement économique respectueux de son environnement. Inventer une nouvelle croissance écologique, en former les acteurs, éclairer les politiques publiques et construire avec les entreprises les solutions technologiques adaptées ne peut se concevoir que dans un ensemble vaste reposant sur des composantes disciplinaires fortes. La clé de la réussite tiendra cependant au couplage entre une capacité de mise en cohérence interdisciplinaire de cet ensemble, une capacité d'écoute des signaux économiques et sociaux et un effort important d'observation et de compréhension des phénomènes naturels et de leurs perturbations anthropiques.

Le Cemagref, organisme de recherche dans le domaine des sciences et technologies de l'environnement, est particulièrement motivé par le projet de la communauté languedocienne. Son mode de recherche finalisé, orienté vers la découverte de solutions complexes pour le développement durable, est en complète harmonie avec le volet interdisciplinaire de l'initiative d'excellence proposée. Le Cemagref jouera un rôle important de catalyseur en mobilisant ses compétences scientifiques au service de cet objectif en lien avec toutes les composantes du site. Il apportera de façon plus spécifique sa capacité à construire des objets de recherche à partir de sa connaissance des enjeux de recherche et aux services des politiques publiques du développement durable, aussi bien que son expérience de la création de jeunes entreprises innovantes dans le domaine au fort potentiel des écotechnologies.

Les trois UMR hébergées par le Cemagref sont toutes concernées par l'initiative d'excellence languedocienne.

./...

- L'UMR Itap que nous avons créée avec MontpellierSupAgro est centrée sur les écotechnologies. Elle participe au projet de laboratoire d'excellence Agronomie et développement durable, et développe plus particulièrement le volet environnemental des recherches. Plusieurs entreprises sont issues directement de ses travaux, notamment dans le domaine de l'agriculture de précision à très bas niveau d'intrants. Elle est l'acteur principal de la cellule d'analyse de cycle de vie Elsa qui apportera à toute la communauté des méthodes rigoureuses d'évaluation environnementale des innovations, point crucial dans la chaîne de décision d'investissement. Elle anime également la plateforme Ecotech-LR qui est le noyau déjà opérationnel autour duquel s'agrègera l'institut des écotechnologies projeté au sein de l'initiative d'excellence.
- L'UMR G-Eau est une entité interdisciplinaire qui comprend des chercheurs impliqués dans tous les aspects de la gestion territoriale de la ressource en eau, depuis la maîtrise de l'irrigation jusqu'à la compréhension des mécanismes de la gouvernance en concertation. Elle participe au projet de laboratoire d'excellence Eau et au pôle de compétitivité Eau à vocation mondiale. Elle a créé des entreprises, notamment dans le secteur des sciences humaines et sociales, pour la gestion participative des territoires. C'est, avec l'UMR Tetis, un acteur majeur du projet de gestion territoriale de l'étang de Thau.
- L'UMR Tetis est située au sein de la maison de la télédétection, équipement scientifique porté par le Cemagref en partenariat avec l'IRD, le CIRAD et l'AgroParisTech qu'elle partage avec l'UMR Espaces. Ces deux entités portent le projet Equipex « Geosud » qui ambitionne de fournir à la communauté scientifique un accès à l'information spatiale via des équipements, des images en licence multi-utilisateurs, de la formation et de la recherche. L'originalité de Tetis réside dans son approche orientée utilisateurs qui vise le développement de réponses scientifiques et techniques innovantes aux besoins des gestionnaires des territoires. Cela passe aussi bien par le développement de nouvelles techniques d'information spatiale couplant images satellitaires, observation *in situ* et modélisation que par des actions de formation ciblées pour différents publics. Enfin, la création depuis quelques années de jeunes entreprises innovantes dans ce domaine montre qu'un nouveau modèle économique de services aux acteurs des territoires est en émergence.

Le Cemagref est un établissement national qui met en œuvre un contrat d'objectif avec l'Etat et inscrit son action dans le cadre d'un plan stratégique à dix ans. Ces documents, en phase avec la stratégie scientifique de l'initiative d'excellence, permettant au Cemagref de poursuivre sa mission nationale tout en inscrivant ses actions en synergie avec la communauté scientifique languedocienne. Au-delà de ce croisement favorable des stratégies, c'est également la réflexion scientifique interne de l'organisme précisément dans le domaine de l'initiative d'excellence, le savoir-faire de l'ensemble de l'établissement et les multiples possibilités de coopérations au niveau national et avec les partenaires européens et internationaux du Cemagref qui s'offrent à la créativité de tous les acteurs de l'initiative d'excellence.

Le budget annuel consolidé du centre de Montpellier du Cemagref est d'environ 11 millions d'euros hors budget des partenaires hébergés. Il comprend une part salariale de 6,9 M€ pour le personnel permanent, 1,7 M€ de personnel temporaire et 2M€ de fonctionnement. Ces dépenses sont pour plus de 3 M€ couvertes par des ressources propres contractuelles. Compte tenu du périmètre de l'initiative d'excellence c'est ce montant de 11 M€ qu'il faut considérer dans le budget consolidé de l'Idex au titre de la participation du Cemagref.

Bien entendu, cela englobe les engagements partiels dans les instruments (Labex, Equipex, SATT) qui ont vocation à intégrer l'initiative d'excellence.

Le Cemagref, sous réserve de l'accord formel de son conseil d'administration, s'engage à maintenir son soutien à ces unités et à tout mettre en œuvre, dans le cadre de son budget, afin que son personnel et ses moyens de recherche coopèrent étroitement à l'initiative d'excellence. Cet engagement couvre la période décennale à compter de l'acceptation du projet par le commissariat général aux investissements. Il va sans dire que je souhaite profondément que ce projet soit retenu dans le cadre de la compétition lancée par le gouvernement.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de nos sentiments respectueux.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke that ends in a large, sweeping loop.

Roger GENET


Montpellier, le 3 janvier 2010

Objet : soutien au projet IDEX Montpellier Sud de France

Dans le cadre de la réponse à l'appel à projets IDEX, les Universités de Montpellier présentent une Initiative d'Excellence.

Dans l'hypothèse où ce projet serait retenu par l'État, je soussigné, MOURGUES François, président l'association de gestion du Cnam en Languedoc Roussillon, nous engageons par la présente, en tant que représentant légal de L'AGCNAM, présent sur le périmètre d'intervention territoriale de l'IDEX, à participer aux instances de gouvernance qui seront définies lors de la création de la fondation de coopération scientifique prévue à cet effet, à participer et soutenir les projets définis dans la réponse à l'appel à projets.

François MOURGUES
Président de l'AGCnam LR



A l'attention de :

- Mesdames **Dominique Deville de Perière**, présidente du PRES UMSE, **Danièle Hérin**, présidente de l'Université Montpellier II et **Anne Fraisse**, présidente de l'Université Montpellier III
- Monsieur **Philippe Augé**, président de l'université Montpellier I

Objet: Lettre de soutien au projet « initiative d'excellence » intitulé « l'homme dans un environnement en mutation », porté par la communauté scientifique de la région de Montpellier.

Mesdames, Monsieur les Présidents,

En réponse à l'appel d'offre « emprunt d'avenir », vous êtes en train de finaliser le dossier de soumission d'un projet au titre des initiatives d'excellence, IdEx, qui doit conduire à faire reconnaître la place de Montpellier comme l'une des toutes premières, au plan national, voire international, en matière de recherche et de formation.

Ce projet traite dans sa grande diversité de la question des adaptations des sociétés et de leurs pratiques aux transformations de leur environnement global. L'approche retenue est délibérément multidisciplinaire et systémique et les trois séquences définies (observation - expérimentation/ compréhension - résolution / formation - valorisation) permettent bien d'aborder l'ensemble de la problématique en mobilisant l'expertise de la communauté montpelliéraine, allant de l'agronomie et la biologie à la santé et la société, en passant par la modélisation.

Cette démarche est celle du Cirad qui la met fréquemment en œuvre dans son approche classique des divers systèmes de gestion, de production et d'exploitation à différentes échelles : régionales, nationale, continentale.

Le choix exprimé de définir la région méditerranéenne comme aire d'application des travaux de l'IdEx, au-delà de la localisation privilégiée de Montpellier en bordure du bassin méditerranéen, laquelle lui confère un avantage comparatif certain, traduit également la perception des changements importants et nombreux que connaît cette région aux portes de l'Europe. C'est cette même perception qui est à l'origine des nombreuses initiatives européennes ou françaises dont cette région est le siège : UpM, centre Méditerranéen de recherche scientifique, Consortium research programme sur les zones sèches... A ce titre, le projet d'IdEx s'inscrit bien dans une dynamique forte qui lui offre des perspectives de développement complémentaires dans le court /moyen terme. Par ailleurs, en ce qui nous concerne, le bassin méditerranéen est également l'une de nos priorités affichées, de façon très complémentaire à l'intérêt et l'expertise de notre établissement à l'endroit des pays du Sud.

Sur le plan de la gouvernance enfin, les porteurs du projet proposent de confier la gestion à une Fondation de Coopération Scientifique, adossée à un Pres EPCS, avec lequel des concertations seront

rendues possibles par le biais d'une structure de conseil académique. Les organismes comme le Cirad sont familiers du système des FCS qu'ils ont adopté avec succès notamment dans le cadre de la Fondation RTRA agronomie et développement durable, qu'ils ont fondée à Montpellier et qui est en outre porteur d'un projet de Labex récemment déposé dans le cadre de l'appel « investissement d'avenir ».

Certains points du document méritent d'être affinés pour que le projet atteigne les objectifs qu'il se fixe. En premier lieu il conviendra de bien définir les interactions entre les différents (et multiples...) Pôles et leurs instances de coordination, et la structure de programmation et de gestion des moyens que représente la FCS. Il faudra en effet veiller à ce que la stratégie qui sera définie pour l'IdEx reflète bien les attendus des différents responsables de projets rassemblés au sein du Conseil d'administration de la FCS. L'expression de cette stratégie sera enrichie par les échanges avec le PRES-EPCS dans le cadre du sénat académique au sein duquel les organismes seront représentés aux côtés des universités et des établissements de formation, partenaires de l'IdEx. Sur le plan scientifique, les différents volets devront être précisés à la fois pour permettre une meilleure prise en compte des enjeux globaux, certaines applications envisagées ne devant être considérées qu'illustratives d'une problématique plus vaste, et ayant donc vocation à être étendues à d'autres champs (tel l'exemple des systèmes de céréales méditerranéennes, avec comme plante modèle le riz, exemple qui devra manifestement être étendu à l'ensemble des productions végétales et leur transformation). Tout ceci devra faire l'objet d'une concertation étroite entre organismes et établissements de formation, universités et écoles, dans le cadre de la seconde phase si le projet actuel est retenu.

C'est dans cette perspective que le Cirad apporte son plein soutien à la proposition soumise par l'ensemble universitaire de Montpellier et sa région, et réaffirme sa volonté de poursuivre les échanges engagés lors de la première phase de montage. L'objectif final devra être de construire un projet de qualité capable de fédérer les expertises nombreuses et diversifiées de cette région au service des collectivités et de la communauté scientifique locale.

Jacques Pagès



Directeur régional L-R du Cirad

Le Président

PDT/DGDS/2011/ n° 104

Objet : Lettre de soutien et d'engagement de l'Institut de Recherche pour le Développement au projet d'IDEX de Montpellier présentée par les Universités de Montpellier .

Dans le cadre de la réponse à l'appel à projets IDEX, je soussigné, Michel Laurent, Président de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), déclare soutenir l'Initiative d'Excellence pour le site de Montpellier.

Montpellier étant la première implantation de l'IRD en termes d'effectif avec plus de 500 agents dont environ 310 chercheurs répartis dans 17 UMR, ce projet est particulièrement important pour l'Institut. Cette initiative s'inscrit d'ailleurs dans la continuité des engagements de l'IRD pour les actions du Programme « Investissements d'avenir », l'Institut est en effet associé à 4 projets de LABEX portés par des équipes montpellieraines (EpiGenMed, Eau, Agro, CeMEB).

Avec la prise en compte des problématiques environnementales dans le bassin méditerranéen, ce projet est en phase avec les missions de l'IRD, en particulier pour les questions concernant les rives sud et est. La gestion des ressources, la préservation des écosystèmes, l'impact de l'environnement sur la santé des populations sont des éléments objectifs conditionnant le développement des sociétés dans ces régions méditerranéennes et plus largement des pays du sud, qui occuperont une place centrale dans l'agenda géopolitique et scientifique de l'institut durant les prochaines décennies.

Par ailleurs, la priorité clairement affichée dans ce projet de favoriser l'offre de formation en direction des pays du Sud, facilitera également la mise en place et le montage de partenariats avec les universités du Sud en utilisant les réseaux des organismes partenaires de l'Agence Inter-établissements de Recherche pour le Développement (AIRD).

Pour toutes ces raisons, l'IRD soutient le projet IDEX Montpellier et s'engage dans le respect des priorités et contraintes qui lui sont propres à :

- à participer aux instances de gouvernance qui seront définies lors de la création de la fondation de coopération scientifique prévue à cet effet ;
- et à soutenir les projets définis dans la réponse à l'appel à projets.

A Marseille, le 4 janvier 2011

Michel LAURENT





LETTRE d'ENGAGEMENT

Dans le cadre de la réponse à l'appel à projets IDEX, les universités de Montpellier présentent une initiative d'excellence.

Dans l'hypothèse où ce projet serait retenu par l'État, je soussigné Jean-Claude Waquet, président de l'École Pratique des Hautes Études, m'engage par la présente, en tant que représentant légal de cet établissement, présent sur le périmètre d'intervention territoriale de l'IDEX :

- à participer aux instances de gouvernance qui seront définies lors de la création de la fondation de coopération scientifique prévue à cet effet,
- à participer et soutenir les projets définis dans la réponse à l'appel à projets.

Fait à Paris, le 3 janvier 2011

Jean-Claude WAQUET

Président de l'École Pratique des Hautes Études